

Département de la  
HAUTE-MARNE

Arrondissement de  
CHAUMONT

Communauté de  
Communes des Trois Forêts

PROCES VERBAL

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU : Mardi 29 Janvier 2019

Date de Convocation : 21/01/2019

Nombre de Conseillers en exercice : 41

Sous la présidence de : Marie-Claude LAVOCAT

Secrétaire de séance : Yvette ROSSIGNEUX

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf janvier, à 18h00, les Membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Trois Forêts, se sont réunis dans la salle des fêtes de Châteauvillain sur convocation régulière de Marie-Claude LAVOCAT, Présidente de la CC3F.

**❖ Désignation du secrétaire de séance : Yvette ROSSIGNEUX → à l'unanimité 33**

Arrivée 4 Conseillers Communautaires

**❖ Approbation PV conseil communautaire 18/12/2018 → à l'unanimité 37**

**❖ DIA prise(s) par la Présidente - aucune préemption → à l'unanimité 37**

**❖ Ordures Ménagères 2019 SDED 52 pour l'ensemble des communes du territoire → à l'unanimité 37**

Habitants = 92 €

Résidences secondaires/Gites = 138 €

Résidences principales inoccupées d'une personne en maison de retraite = 92 €

Par chambres d'hôtes et/ou tables d'hôtes (dans la résidence principale) = 92 €

Autres catégories, artisans, commerçants, administration : 69 €

Maison de retraite Arc = 2 398.44 €

Maison de retraite Châteauvillain = 2 428.80 €

Maison de retraite Maranville = 728.64 €

Camping = 276 €

Collège = 874 €

Restaurant = 253 €

Hôtel/Restaurant = 345 €

Entreprises Schurter et Ferro Flex = 276 €

**❖ Ordures Ménagères - Budget général – Admission en non valeur au BP 2019 ☒ 52.25 € → à l'unanimité 37**

**❖ GEMAPI – Désignation d'un référent pour la consultation technique de l'état des lieux 2019 : M. Claude GAGNEUX → à l'unanimité 37**

M. Claude GAGNEUX est désigné référent de la CC3F auprès de l'Agence de l'eau Seine-Normandie qui prépare l'état des lieux du bassin Seine-Normandie en vue du prochain schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et de son programme de mesures, pour la période 2022-2027.

**❖ Tourisme : Pacte Destination Champagne –Participation financière de la CC3F de 5 000 € avec délégation de l'opération à l'OT3F → à l'unanimité 37**

**❖ Tourisme - Subvention de fonctionnement 2019 à l'OT3F fixée à 44 768 € avec passage de l'agent Cédric Meuret à 35 h → à l'unanimité 37**

**❖ Tourisme - Petites Cités de Caractère Châteauvillain période 2019-2020-2021 –Participation financière de la CC3F globale de 5 800 € au FCI → à l'unanimité 37**

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 19h05 et invite l'assemblée à partager le pot de l'amitié.

La Présidente,  
Mme Marie-Claude LAVOCAT.